29 septembre 2025

Étaient présents :	Ahmed Abdulla	☑	Khedidja Menad	☑		
	Eve Deland	☑	Charif Rizk	☑	Marie-Soleil Jacques, directrice	
	Viviane Fournier P.	☑	Lyubka Stoykova	☑	Erika Barolet, secrétaire	
	Marie-Claude Godin	☑		☑		
Étaient absents :	Geneviève Dorval	☒	Marie-Pier L'Heureux	☒		
	Marie-Pier Lacas	☒	Catherine Sayad	☒	Invité(e) :	
		☒			Alexandre Mathieu, directeur adjoint	

SUJET	RÉSUMÉ DES PROPOS	RESPONSABLE DU SUIVI
1. Ouverture de l'assemblée	19h07	
2. Présence et vérification du quorum	Nous avons quorum	
3. Période de questions du public	Aucun membre du public	
4. Nomination : président et vice-président	Les membres présents ont procédé à l'élection des postes de président et de vice-présidente du conseil. À l'unanimité, **Monsieur Rizk** a été élu président du conseil d'établissement. De même, **Madame Toner** a été élue à l'unanimité au poste de vice-présidente. Résolution : CÉ2526-2909-01 Ordre du jour proposé par Mme Deland Secondé par Mme Fournier Poirier	

5. Nomination du substitut au comité de parent	Monsieur Abdulla a été élu à titre de substitut au comité de parents. Madame Toner a également été désignée comme sa remplaçante en cas d'indisponibilité. Résolution : CÉ2526-2909-02 Ordre du jour proposé par M. Rizk Secondé par Mme Fournier Poirier	
6. Représentant : membre de la communauté	Aucun représentant de la communauté n'était présent ou désigné lors de cette séance.	
7. Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté tel quel. Résolution : CÉ2526-2909-03 Ordre du jour proposé par Mme Toner Secondé par Mme Fournier Poirier	
8. Adoption du Procès-verbal de la rencontre du 5 juin 2025	Les membres du CÉ ont pris connaissance du PV de la rencontre de juin. Résolution : CÉ2526-2909-04 Proposée par M. Rizk Secondée par Mme Godin	
9. Sujets :		
9.1. Adoption des règles de régie interne	Madame Jacques a présenté aux membres du conseil les règles de régie interne. Celles-ci ont été adoptées à l'unanimité par l'ensemble des membres présents. Résolution : CÉ2526-2909-05 Proposée par Mme Toner Secondée par Mme Fournier Poirier	

9.2. Calendrier des rencontres du CÉ	Les membres ont établi le calendrier des prochaines rencontres du CÉ, qui se tiendront aux dates suivantes : • 28 octobre • 25 novembre • 20 janvier • 17 février • 24 mars • 5 mai • 2 juin Il a également été décidé de maintenir l'horaire habituel des séances, soit de **19 h à 21 h**. Résolution : CÉ2526-2909-06 Proposée par Mme Deland Secondée par Mme Fournier Poirier	
9.3. Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement	Le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement sera consacré à la reconnaissance de l'engagement des élèves bénévoles, notamment par l'attribution des prix du conseil ou l'organisation d'un dîner bénévole. Les modalités de cette reconnaissance devront être revues et précisées lors d'une prochaine rencontre. Résolution : CÉ2526-2909-07 Proposée par M. Rizk Secondée par Mme Toner	
9.4. Suivi embauche du personnel	Madame Jacques a présenté une mise à jour concernant le recrutement du personnel. À ce jour, il ne manque qu'une enseignante en adaptation scolaire. Du côté du personnel de soutien, un poste de technicien en éducation spécialisée (TES) reste à pourvoir, et une TES est actuellement en congé prolongé. Comparativement à d'autres établissements, notre situation est favorable.	

9.5. Suivi situation budgétaire 25-26	Finalement, une réduction de **40 000 $** sera appliquée au budget annuel de l'école. Bien que la coupure ne soit pas majeure, elle exigera une gestion budgétaire plus rigoureuse. Madame Jacques demeure toutefois confiante et prévoit présenter un budget équilibré.	
9.6. Bilan rentrée scolaire et activités de septembre	La rentrée s'est déroulée de façon efficace et positive. Nous avons obtenu un taux de retour de 100 % des formulaires administratifs du début d'année. Pour souligner ce bon départ, une fête de l'entrée a été organisée : les élèves ont profité d'un après-midi d'activités festives incluant des jeux de kermesse, des structures gonflables, de la crème glacée et du maquillage.	
10. Enseignants : suivi de la vie scolaire	Madame Godin nous explique que la rentrée scolaire est une période consacrée à l'établissement des routines, à l'encadrement des comportements et à l'organisation d'activités comme la fête de la rentrée. Aujourd'hui, les élèves ont participé à une activité musicale dans le parc animée par Mme Inna. D'autres événements importants sont encore à venir au cours des prochaines semaines. Madame Godin nous informe que la pratique d'évacuation s'est déroulée avec succès. En moins de cinq minutes, l'ensemble des élèves et du personnel avaient quitté le bâtiment conformément aux consignes de sécurité. Madame Jacques a répondu à certaines questions soulevées par les parents au sujet des classes combinées, en apportant des précisions sur leur fonctionnement et les mesures mises en place pour soutenir les élèves.	
11. Service de garde		
11.1. Journées pédagogiques 25-26	Madame Khedidja a apporté une modification à l'activité initialement prévue au Ninja Factory le 5 décembre, celle-ci étant jugée trop coûteuse à l'approche des fêtes. Les élèves iront finalement au cinéma. La confirmation du cinéma et des services de transport est actuellement en attente. Résolution : CÉ2526-2909-08 Proposée par M. Charif Secondée par Mme Deland	
12. Correspondance	Aucune correspondance pour le conseil d'établissement.	
13. Rapport aux membres de la personne déléguée au Comité de parents	Aucun rapport aux membres de la personne déléguée au Comité de parents	

14. Varia	14.1. Madame Toner a proposé d'explorer la possibilité d'organiser une sortie au nouveau centre de trampolines O-Volt, situé au Carrefour Angrignon. Toutefois, Madame Khedidja a précisé que les activités impliquant des trampolines ne peuvent être retenues en raison des risques élevés liés à la sécurité des enfants. 14.2. Madame Jacques explique que l'école n'a pas renouvelé la licence vidéo pour l'année en cours. Il a donc été décidé que les films ne seront utilisés qu'en fin de journée lors de journées pluvieuses, à titre exceptionnel. 14.3. Madame Toner a demandé si l'école acceptait les dons de livres et de jeux de société. Madame Jacques a confirmé que ces dons sont les bienvenus, tout en précisant qu'il est important de vérifier l'intérieur des livres avant de les remettre, afin de s'assurer qu'aucun objet ou contenu inapproprié n'y soit dissimulé. 14.4. Madame Stoykova a soulevé la possibilité de faire une demande de subvention auprès de Desjardins. Madame Jacques a précisé que, pour l'achat de livres, cela n'est pas nécessaire puisque l'école dispose d'un budget généreux à cet effet. Elle a également mentionné que Desjardins est bien connu pour sa volonté de soutenir les écoles et qu'ils nous ont souvent proposé leur aide. Toutefois, chaque année, l'école explore différentes sources de financement. Par exemple, M. Serge a obtenu une subvention pour l'achat de vélos, et les jardins situés à l'avant de l'école ont été réalisés grâce à une subvention en collaboration avec l'OPP. Pour cette année, l'équipe souhaite obtenir une nouvelle subvention afin de soutenir l'organisation du carnaval d'hiver. 14.5. Madame Stoykova a soulevé une préoccupation concernant la sécurité routière sur la rue Ducas, particulièrement entre les rues Lapierre et Ducas, un secteur très fréquenté. Elle souligne un important déséquilibre dans la circulation : les voitures roulent à grande vitesse et effectuent des demi-tours dangereux. Madame Jacques encourage les parents à porter cette problématique au conseil municipal, puisque l'école dispose de peu de pouvoir d'intervention sur la voie publique. Toutefois, des efforts de sensibilisation sont faits auprès des familles pour promouvoir des comportements sécuritaires aux abords de l'école.	
15. Levée de la séance	Levée de l'assemblée à 20h41 Proposée par Mme Deland Secondé par M. Charif	